



## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**  
 Nombre de membres présents : **28**  
 Nombre de votants : **33**  
 Date de convocation : **22/03/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président.

**OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL  
PRINCIPAL 2018**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) -  
 TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) -  
 LEHOSSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) – PUJOL,  
 CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte  
 Colombe) - FERRER (Terrats) - OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL,  
 LEMORT, RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER,  
 BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX  
 (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) -  
 PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE  
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD  
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE  
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL  
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Certifié exécutoire

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)  
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)  
 P.BELLEGARDE (Passa)  
 N.MON (Thuir)  
 P.MAURY (Thuir)

Publié ou Notifié

le

**Madame Nadine CRUCQ** est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

**VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2018 : BUDGET PRINCIPAL**

Le Président **PRESENTE** à l'Assemblée les inscriptions budgétaires prévisionnelles pour l'exercice 2018 du budget principal de la Communauté de Communes des Aspres

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président,  
Et après délibération,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

**VOTE** le budget prévisionnel 2018 du Budget Principal tel qu'annexé, s'équilibrant à :

- Section de fonctionnement : 12 305 162,00 €
- Section d'investissement : 7 409 155,40 €

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jour, mois et an que dessus.

 Le Président,  
**René OLIVE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20180410-39-18DELIB\_BP\_B-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2018